

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

***PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA
DÉLIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS (PAGDS)***

Financement Banque mondiale
Projet N° P164302 - Crédit : IDA 7079-CI

***APPUI DU PAGDS A L'UNITÉ D'APPUI AUX PROJETS
PRIORITAIRES (UA2P) DE LA PRIMATURE***

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE SUIVI DES PROJETS
PRIORITAIRES**

PÉRIODE COUVERTE : 01 juillet au 30 septembre 2025

Octobre 2025

SOMMAIRE

I- CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT.....	3
II- PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P	4
III- REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU TROISIEME TRIMESTRE 2025.....	5
IV- PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (OCTOBRE À DECEMBRE 2025)	29

I- CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Ce rapport fait partie du suivi et de l'évaluation des Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD) du projet d'appui au PAGDS (Projet d'Amélioration de la Gouvernance et de la Délivrance des Services de Base aux Citoyens). Ce dernier est coordonné par l'UA2P (Unité d'Appui à la Mise en Œuvre des Projets Prioritaires) relevant de la Primature. Il couvre la période du premier trimestre de la troisième année du projet, conformément à l'ILD 10.2, qui stipule l'obligation de produire et de diffuser des rapports trimestriels sur les programmes et projets prioritaires par les Delivery Units.

Le présent rapport offre un aperçu détaillé des actions menées par l'UA2P durant la période du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2025. Il présente l'état d'avancement de l'UA2P dans le suivi des projets par pôles thématiques et dans la gestion des portefeuilles de projets, conformément à la Feuille de Route du Gouvernement pour l'année 2025. Ce document met en évidence les faits marquants et fournit un état des lieux des progrès réalisés dans les domaines de l'Agriculture, de l'Industrie & ICC, de la Task Force et de la Cellule de l'Economie Circulaire.

II- PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P

Afin d'assurer l'exécution efficace des programmes du Plan Stratégique 2030, il s'est avéré impératif de mener une rupture dans les méthodes de mise en œuvre et de concevoir un dispositif d'exécution hautement spécialisé. À cet effet, le plan stratégique envisage la création d'un réseau d'agences d'exécution (ou plus précisément de suivi de l'exécution – Delivery Units) pour faciliter la mise en œuvre du Plan. C'est ainsi que l'UA2P a été mise en place, sous l'autorité son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

L'UA2P financée par la Banque mondiale à travers le PAGDS est un programme national d'accélération de la mise en œuvre de projets hautement prioritaires. Elle a pour mission de faciliter et contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre des projets prioritaires, afin d'accélérer leur rythme d'exécution et garantir l'atteinte de leurs objectifs.

A ce titre, comme stipulé dans l'arrêté de création 0709/PM/CAB du 1^{er} juillet 2022, elle est chargée de :

- Apporter un appui à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires ;
- Mettre en place des mécanismes permettant aux structures et services en charge de la mise en œuvre des projets prioritaires d'examiner régulièrement l'efficacité de leurs actions en rapport avec les objectifs et résultats attendus, notamment à travers des outils informatiques développés à cet effet ;
- Établir des routines régulières de travail avec les coordonnateurs et les équipes techniques pour l'identification des risques, des problèmes ou des goulets d'étranglement, et mettre en œuvre des actions pour la résolution rapide des problèmes ;
- Fournir à toutes les parties prenantes concernées, un accès au tableau de bord contenant l'analyse des progrès réalisés sur les différents programmes et projets prioritaires ainsi que la situation de leurs impacts respectifs ;
- Renforcer les capacités des structures et départements en charge de la mise en œuvre et/ou du suivi des programmes et projets prioritaires ;
- Élaborer le Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA) de l'Unité de Gestion;
- Assurer le suivi des reformes clés ;
- Élaborer la stratégie et le plan intégrés de communication des livrables et résultats relatifs aux programmes et projets prioritaires ; et
- Élaborer le plan global de collecte de données, d'analyse et de partage d'informations de l'UA2P avec les outils adaptés et l'appui de technologie nécessaire.

En outre, des missions de supervision des opérations au niveau local et de partage de connaissance au niveau régional et international seront effectuées en fonction des besoins.

III- REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU TROISIEME TRIMESTRE 2025

A- Au titre du Pôle social et du Pôle agriculture

Au cours du troisième trimestre de l'année 2025, les activités du Pôle Social et du Pôle Agriculture se sont principalement orientées vers le suivi des projets de la Banque mondiale, le suivi des projets de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes, et le traitement des dossiers de la Primature, à travers la Task Force de la Primature (TFP). Compte tenu des impératifs de résultats imposés par les autorités, le Pôle social et le Pôle Agriculture ont concentré leurs efforts sur des initiatives stratégiques de la TFP visant à rehausser le taux de décaissement des projets financés par la Banque mondiale.

B- Au titre de la Task Force Primature (TFP)

Pour rappel, dans le but d'améliorer la performance des projets de développement, SEM le Premier Ministre a mis en place, une équipe de techniciens chevronnés, dénommée « Task Force Primature » (TFP) pour accompagner les Unités de Coordination dans la mise en œuvre des projets et lever les obstacles. Cette équipe a pour mission d'améliorer, de manière substantielle, les taux de décaissement et d'amplifier l'impact des projets sur les populations. La « Task Force Primature » a pour objectif d'établir un cadre consensuel de collaboration et de suivi des projets, ainsi que de l'appropriation de ces projets par tous les acteurs intervenant dans leurs chaînes d'exécution pour leur mise en œuvre efficiente. .

Les interventions de la TFP ciblent l'ensemble de l'écosystème de mise en œuvre des projets de développement, incluant les partenaires au développement, les cellules de coordination de portefeuilles-projets, ainsi que les entités en charge des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre, et les directions de l'administration publique (DGMP, DCF, PGDP, DGF, etc.). Un point régulier est transmis pour information de la Primature.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs fixés, la TFP utilise la même méthodologie pour tous les projets bailleurs à savoir, l'organisation des réunions préparatoires et de suivi hebdomadaire ou bi-hebdomadaire et des séances de travail avec les Unités de Coordination de Projets (UCP) confrontées à des difficultés particulières et toutes les parties prenantes concernées. La TFP s'implique aussi activement dans des missions de terrain afin d'évaluer l'état d'avancement des projets et d'apprécier leur impact sur les populations bénéficiaires.

Par ailleurs, pour ce qui concerne le suivi, les méthodologies utilisées comprennent la collecte et l'analyse des données de réalisations en lien avec le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) des projets à travers une matrice, ainsi que le suivi des marchés en cours au Ministère des Finances et du Budget et des documents, notamment les Avis de Non-Objection (ANOs), attendus de la part des bailleurs. S'y ajoute la création et la mise à jour régulière d'une matrice des difficultés rencontrées.

a) Réalisations de la Task Force de la Primature du 1^{er} Juillet au 30 Septembre

Sur la période, les activités de la TFP se sont articulées autour des grands points suivants : (i) le suivi des projets de la Banque mondiale, (ii) le suivi des projets de la BAD et des Bailleurs Fonds Arabes et (iii) le traitement des dossiers de la Primature.

b) Au titre du suivi des projets de la Banque mondiale :

La Task Force de la Primature (TFP) a organisé des réunions de préparation et de validation des PTAB (Plan de Travail Annuel Budgétisé) avec la participation des Unités de Coordination de Projets (UCP) et en collaboration avec la Banque mondiale et la Cellule de Coordination des projets du Ministère des Finances et du Budget.

L'objectif de ces rencontres était d'assurer une planification rigoureuse des activités des UCPs de sorte à respecter un niveau minimal de taux de décaissement de 30% fixé par les autorités pour l'année fiscale 2025-2026.

La Task Force a également participé à une série d'échanges à l'initiative de la Banque mondiale en vue d'un alignement de son scorecard avec les indicateurs du PND 26-30 en cours d'élaboration. La possibilité du suivi de ces indicateurs par la Task Force a été abordée lors de ces échanges.

La liste des activités majeures menées au titre du portefeuille de la Banque mondiale se présente comme suit :

Synthèse hebdomadaire des réalisations sur chacun des projets en vue d'en apprécier les performances ainsi que celles de l'ensemble du portefeuille ;

Sessions techniques avec certaines UCP pour la résolution de problèmes spécifiques ;

Participation à des missions de supervision des projets (PDDIVS, PASEA, NEDA, PDC2V, PCR) ;

Analyse hebdomadaire des performances des projets avec un focus sur les engagements en cours de traitement dans le circuit de la dépense publique ;

Suivi du gap de décaissement entre les engagements et les décaissements réalisés ;

Suivi individualisé auprès de chaque UCP du portefeuille de la Banque mondiale, de ses marchés en instance de traitement au niveau du Ministère des Finances et du Budget ;

Consolidation hebdomadaire des difficultés rencontrées par les UCP, en vue de leur partage avec l'ensemble des parties prenantes pour l'identification et la mise en œuvre de solutions adaptées ;

Suivi des difficultés des projets tant au niveau national qu'au niveau de la Banque mondiale ;

Intervention auprès des acteurs de la partie nationale de la chaîne de décaissement pour un traitement diligent des dossiers en instance ;

c) Suivi des projets de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes :

Dans le cadre du suivi des projets de la BAD et des Institutions du Groupe de Coordination Arabes, la TFP organise des réunions bi-hebdomadaires avec les UCP dans ces locaux, en collaboration avec la Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du Portefeuille de la BAD (CCSPPP-BAD), la Cellule de Coordination des Institutions du Groupe

de Coordination Arabes et la Direction Générale des Finances (DGF). L'objectif de ces rencontres est d'assurer un suivi rigoureux des activités liées au décaissement des fonds.

La liste des activités relatives au portefeuille de ces bailleurs se présente comme suit :

Réunion sur l'état d'avancement général des projets à travers les matrices d'exécution des PTBA et de suivi des diligences induites ;

Réunion bi-hebdomadaires avec les projets BAD et Institutions du Groupe de Coordination Arabes ;

Suivi du tableau des difficultés des projets tant au niveau national qu'au niveau des bailleurs ;

Suivi des ANO auprès de ces institutions.

d) Au titre du traitement des dossiers de la Primature :

En plus des projets financés et cofinancés par les bailleurs, la TFP intervient sur des problématiques de la Primature dont la liste non exhaustive est la suivante :

Participation de la Task Force :

Au groupe de travail interministériel sur les agro-forêts ;

Aux travaux du Comité Technique de Coordination de la Stratégie cacao durable ;

A la Problématique de la gare lagunaire du Plateau dans le cadre du PACOGA ;

Aux travaux relatifs à l'organisation de l'Afro Basket féminin 2025 ;

C- Au titre du pôle Industrie & ICC

a) Suivi du portefeuille des projets

Au troisième trimestre de l'année 2025, les activités de suivi des projets du pôle Industrie & ICC ont porté sur 23 projets (y compris les dossiers du Desk Secteur Privé du cabinet du Premier Ministre) contre 19 au trimestre précédent.

Les changements intervenus au niveau du portefeuille des projets/dossiers imputés au pôles Industrie & ICC concernent les dossiers au titre des diligences du Desk Secteur Privé du Cabinet du Premier Ministre :

Neuf (9) nouveaux dossiers ajoutés :

Projets Abu Dhabi Port : Port de San Pédro et ligne de TGV Abidjan Korhogo ;

Projet de Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE) du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MEMFPMA) ;

Projet de Plateforme nationale de e-service du MEMFPMA ;

Projet de Centre Nationale Ivoirien d'Excellence et d'Incubation en IA du Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation (MTND) ;

Projet de Data Center et Cloud Souverain de l'Etat du MTND ;

Projet identité digitale et super App gouvernementale avec l'Office National de L'Etat Civil et de l'Identification de Côte d'Ivoire (ONECI) ;

Dossier SIMAT ;

Projet de sauvegarde et d'aménagement de la baie de Cocody ;

Stratégie nationale d'accueil et de construction des champions nationaux ;

Deux (2) dossiers retirés :

Projet de surveillance satellitaire du territoire / Programme de souveraineté spatial : dossier transféré au District d'Abidjan ;

Projet d'Assises Africaines et Francophones de l'Intelligence Economique : sujet non prioritaire ;

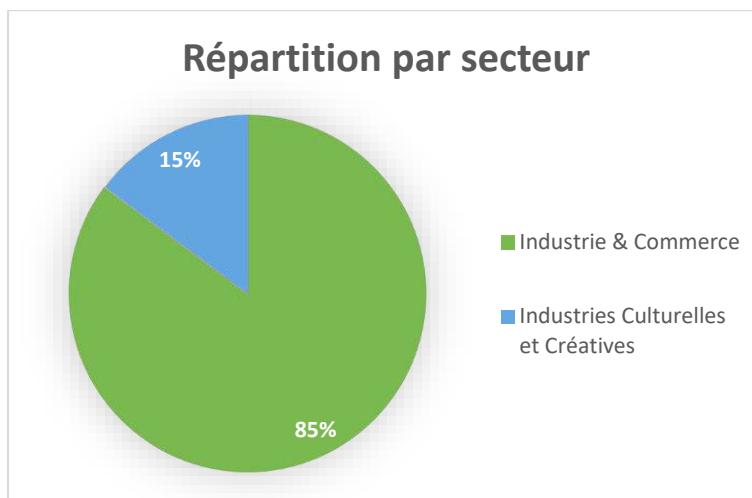
Trois (3) dossiers exécutés et clôturés :

Africa CEO Forum 2025 ;

Conférence Climat et Innovation ;

Expo 2025 OSAKA.

Sur les trois premiers trimestres, la répartition des projets et dossiers du pôle Industrie & ICC par secteur se présente comme suit : 23 projets du secteur Industrie & Commerce et 4 projets du secteur des ICC.



Graphe 1 : répartition des projets Industrie et ICC par secteur

Liste actualisée des projets suivis en 2025

b) Au titre du secteur Industrie et Commerce : 10 projets

Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile et Habillement ;

Projet d'investissement United Aryan, COIC / CIDT et CCA (industrie textile et habillement) ;

Projet d'investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement) ;

Travaux d'Aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE) ;

Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla) ;

Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING ;

La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire ;

Le Programme Social d'accélération de la production Vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI) ;

Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her)

Projet de développement d'une industrie de la seconde transformation du latex.

c) Au titre du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) : 4 projets

Transformation du Lycée d'Enseignement Artistique de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques ;

Programme de réhabilitation et de valorisation de la Ville de Grand Bassam ;

Construction et équipement d'une cité du cinéma (Studio national) ;

Projet de mise en place de Centres Culturels Intégrés.

d) Au titre des diligences du Desk Secteur Privé du Cabinet du Premier Ministre : 13 dossiers

Africa CEO Forum 2025 ;

Conférence Climat et Innovation ;

Expo 2025 OSAKA ;

Dossier industrie sucrière ;

Projets Abu Dhabi Port : Port de San Pédro et ligne de TGV Abidjan Korhogo ;

Projet SIGFAE du MEMFPMA ;

Projet de Plateforme nationale de e-service du MEMFPMA ;

Projet de Centre Nationale Ivoirien d'Excellence et d'Incubation en IA du MTND ;

Projet de Data Center et Cloud Souverain de l'Etat du MTND ;

Projet identité digitale et super App gouvernementale avec l'ONECI ;

Dossier SIMAT ;

Projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody ;

Stratégie nationale d'accueil et de construction des champions nationaux.

e) Etat d'avancement des projets Industrie & ICC au titre de l'année 2025

Au terme du troisième trimestre, l'état d'avancement des projets se résume comme suit :

4 projets réalisés / dossiers traités :

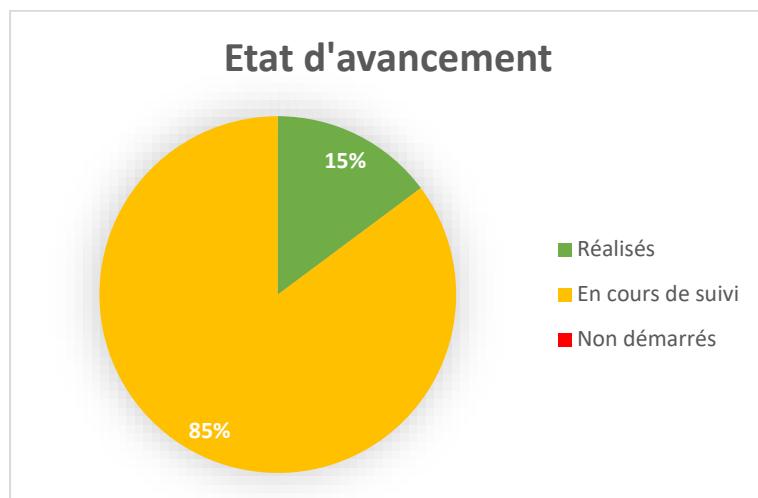
Travaux d'Aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou, Séguéla) ;

Africa CEO Forum 2025 ;

Conférence Climat et Innovation ;

Expo 2025 OSAKA ;

23 projets en cours de mise en œuvre :



Graph 2 : état d'avancement des projets Industrie et ICC

Les détails relatifs à l'état d'avancement de chaque projet sont présentés dans le tableau suivant.

Légende statut

		
Réalisée	Suivi en cours	Non démarré

N°	STATUT	PROJET / RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
I- SECTEUR COMMERCE & INDUSTRIE					
		Projet : Travaux d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou et Séguéla)	Niveau d'avancement des aménagements : Travaux d'aménagement des trois zones agroindustrielles achevés Signature d'une convention entre le CCA et la SOGEDI pour la gestion des ZAI le 14 février 2025	RAS	RAS
		Réforme : Politique sectorielle pour la relance de la chaîne de valeur Coton, Textile & Habillement (CT&H)	Adoption de la politique sectorielle en conseil des ministres le 12 juin 2024 Mise en place de 5 commissions thématiques pour le suivi de la mise en œuvre de la politique sectorielle Mission de réévaluation des unités textiles existantes en mars 2025 avec ATMS Réalisation d'une étude préliminaire pour l'aménagement de la zone franche textile de Bouaké Au 3^{ème} trimestre 2025, Travaux en commission et consultations des parties prenantes pertinentes pour l'établissement d'un plan d'actions opérationnel (PAO) Préparation d'un atelier de validation du PAO	RAS	RAS
		Projet : investissement United Aryan, COIC / CIDT et Etat de Côte d'Ivoire (industrie textile et habillement)	Emission d'une lettre d'intention d'investissement par UNITED ARYAN en Aout 2022 Signature d'un protocole d'accord entre le CCA, United Aryan, COIC/CIDT le 26/01/2024 lors	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET RÉFORMES (INFOS DE BASE)	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			<p>du forum économique « Invest in Bouaké » pour un investissement de FCFA 203 milliards</p> <p>Mission conjointe UA2P, United Aryan, FTG et Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à Bouaké le 09/05/2024 en vue l'identification des locaux pouvant accueillir la nouvelle usine et les locaux pour la formation de la main d'œuvre en confection de vêtement</p> <p>Au 3^{eme} trimestre 2025,</p> <p>Poursuite des démarches administratives et juridiques pour la mise à disposition du site de FTG</p> <p>Préparation d'un protocole d'entente impliquant Etat – secteur privé – financier – assistance technique relatif au projet intégré d'industrie textile</p>		
		Projet : investissement de BYOMA GROUP (industrie textile et habillement)	<p>Au 3^{eme} trimestre 2025,</p> <p>Poursuite des négociations pour la reprise des sites d'UTEXI et de COTIVO</p> <p>Préparation d'un protocole d'entente impliquant Etat – secteur privé – financier – assistance technique relatif au projet intégré d'industrie textile</p>	RAS	RAS
		Projet : Travaux d'aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE)	<p>Prise en main officielle du projet par la SOGEDI depuis janvier 2024.</p> <p>Au 3^{eme} trimestre,</p> <p>Projet structuré en deux phases:</p> <p>Phase 1 - zone 2 (93 ha) : 90% d'exécution de la part ARISE. Fin prévue en 2025</p> <p>Phase 1 - zone 1 (94 ha) : non démarrée.</p> <p>Phase 2 (243 ha) : non démarrée.</p> <p>Travaux d'aménées primaires</p> <p>Lancement d'une procédure de contractualisation de gré à gré pour la réalisation des travaux d'amenée primaire sur initiative du MCI</p> <p>Instruction du dossier en cours par la Direction Générale des Marchés Public (DGMP)</p>	Indisponibilité des amenées primaires : travaux à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire	

N°	STATUT	PROJET RÉFORMES (INFOS DE BASE) /	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			Préparation d'une cérémonie officielle de prise de participation de l'Etat au capital de la Plateforme Économique et Industrielle d'Abidjan-PK24 (PEIA) à travers CDC-CI et CNPS à hauteur de 35%		
		Projet de production et chaîne logistique des produits vivriers (cherté de la vie) / MATA HOLDING	Au 3^{ème} trimestre 2025, Travaux préparatoires en vue de la réalisation d'une étude sur les chaines de valeur agricole ; Processus de contractualisation avec la CAPEC en cours pour la réalisation des travaux ; Orientation stratégique des projets subordonnée aux résultats de l'étude sur les chaines de valeur agricole.	Difficultés du promoteur à financer son activité : passif financier lié aux activités de l'entreprise de distribution CITY DIA.	Accompagnement de l'Etat de Côte d'Ivoire sur le règlement du passif financier lié aux activités précédentes. Accompagnement de l'Etat à travers des garanties pour le financement Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
		La facilitation de l'accord de siège de AGRA en Côte d'Ivoire		RAS	Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
		Programme Social d'accélération de la production Vivrière et de la Transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI)		RAS	Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
		Le projet d'appui aux coopératives de femmes (Value4Her)		RAS	Nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la répartition de la production de vivriers afin de proposer des solutions mieux adaptées.
		Projet de développement d'une industrie de la seconde transformation du latex	Au 3^{ème} trimestre : Mise en place d'un groupe de travail technique impliquant un industriel ivoirien, la société MGR, en qualité de champion national, la société coopérative PROCANSO en qualité de fournisseur de la matière première (latex liquide), la société SURIA AGROTOP en	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET RÉFORMES (INFOS DE BASE) /	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
			<p>qualité d'assistant technique et l'Etat de Côte d'Ivoire en qualité de principal client</p> <p>Mise à jour du business plan des unités de production</p> <p>Préparation d'un protocole d'accord entre MGR et la société coopérative PROCANSO ;</p> <p>Préparation d'un protocole d'entente impliquant les principaux acteurs du projet (MGR, COOP.PROCANSO, Ministère en charge de la Santé)</p>		
SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES					
		Projet de sauvegarde et de valorisation de la ville historique de Grand-Bassam	<p>Au 3^{ème} trimestre,</p> <p>Travaux de restructuration du projet en lien avec le projet « Bassam Terre des légendes » en cours</p>	RAS	RAS
		Projet de transformation du lycée professionnel d'enseignement artistique (LPEA) de Yamoussoukro en un institut dédié aux métiers artistiques	<p>Chantier à l'arrêt. Taux de réalisation des travaux gros œuvre estimé à environ 70%</p> <p>Au 3^{ème} trimestre 2025,</p> <p>Déblocage d'une enveloppe de 50 millions de FCFA pour le démarrage de l'ensemble des études relatives au projet ;</p> <p>Initiation du processus de contractualisation avec le cabinet d'architecture GM Design pour la réalisation de l'ensemble des études.</p>	RAS	RAS
		Projet de mise en place de Centres Culturels Intégrés	<p>Restructuration du projet en cours : définition des sites pilotes ; préparation d'une étude de faisabilité ; recherche de financement pour les études</p> <p>Au 3^{ème} trimestre 2025</p> <p>Inventaire des sites disponibles pour le projet (localisation, statut du foncier, état des lieux physique de certains sites) ;</p> <p>Démarches auprès des collectivités locales pour la réservation de sites pour le projet ;</p> <p>Consultations en cours pour un partenariat technique et financier pour la réalisation des études de faisabilité et de marché.</p>	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET RÉFORMES (INFOS DE BASE) /	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
		Projet de mise en place du Studio National (Cité de l'innovation et de la culture)	<p>Un fonds d'étude de 120 millions FCFA a été accordé par l'AFD au MCF dans le cadre du C2D. Ce fonds est destiné à financer les études de marché et les plans architecturaux dudit projet.</p> <p>Organisation d'une mission benchmark MCF et MTND au second trimestre 2025</p>	RAS	RAS
III- DILIGENCES DU CABINET DU PM					
		Organisation de la participation de la Côte d'Ivoire à l'Africa CEO Forum (ACF) 2025	<p>Tenue effective de l'édition 2025 de l'Africa CEO Forum 2025 du 12 au 13 mai 2025 ;</p> <p>Participation de plus de 2 800 dirigeants d'entreprise, investisseurs et décideurs publics venant de 75 pays ;</p> <p>Plus de \$ 200 millions d'accords signés, touchant des secteurs clés comme l'intelligence artificielle, l'énergie, la connectivité, et l'immobilier durable.</p>	RAS	RAS
		Organisation de la Conférence Climat et Innovation en partenariat avec la coopération allemande	<p>Tenue effective de la conférence du 12 au 13 Juin 2025</p> <p>Mobilisation de plus de 250 participants autour de solutions innovantes pour relever les défis du changement climatique en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest</p>	RAS	RAS
		Expo 2025 OSAKA	<p>Tenue de la Semaine Ivoirienne du 9 au 15 juin 2025, le 13 juin étant la journée consacrée spécialement à la Côte d'Ivoire</p> <p>Pavillon axé sur le cacao, la culture et la durabilité, avec des innovations technologiques et artistiques</p>	RAS	RAS
		Dossier industrie sucrière	<p>Au 3^{ème} trimestre,</p> <p>Séances de travail techniques avec l'Association des Industries Sucrières (AIS) de Côte d'Ivoire relatives au rapport d'évaluation à mi-parcours du contrat plan des sucriers ainsi qu'à la préparation d'un cadre de développement de l'industrie sucrière ;</p> <p>Préparation d'une visite des sites de production des sucriers.</p>	RAS	RAS
		Projets Abu Dhabi Port : Port de San Pedro et	Au 3^{ème} trimestre,	RAS	RAS

N°	STATUT	PROJET RÉFORMES / INFOS DE BASE	ETAT D'AVANCEMENT	DIFFICULTES RENCONTREES	POINTS DE DECISION
		ligne de TGV Abidjan Korhogo	Préparation d'un protocole d'accord entre Abu Dhabi Port et l'Etat de la Côte d'Ivoire		
		Projet SIGFAE du MEMFPMA	Au 3^{ème} trimestre, Préparation d'une convention de financement entre la société Emirati G42 Presight et l'Etat de Côte d'Ivoire représenté par la Primature, le MEMFPMA, et le MTND pour les différents projets	RAS	RAS
		Projet de Plateforme nationale de e-service du MEMFPMA		RAS	RAS
		Projet de Centre Nationale Ivoirien d'Excellence et d'Incubation en IA du MTND		RAS	RAS
		Projet de Data Center et Cloud Souverain de l'Etat du MTND		RAS	RAS
		Projet identité digitale et super App gouvernementale avec l'ONECI		RAS	RAS
		Dossier SIMAT	Au 3^{ème} trimestre, Organisation d'une mission diagnostic par le cabinet KPMG en vue de détecter les causes des difficultés actuelles de la société SIMAT	RAS	RAS
		Projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody	Au 3^{ème} trimestre, Consultation du cabinet d'architecture CADIC pour des travaux d'embellissement et de sécurisation du site de la baie de Cocody	RAS	RAS
		Stratégie nationale d'accélération et de construction des champions nationaux	Au 3^{ème} trimestre, Elaboration des mesures d'accompagnement des Champions Nationaux ; Préparation de la cérémonie de lancement de la stratégie nationale et présentation de la première cohorte du Programme Economique pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE)	RAS	RAS

f) Veille informationnelle

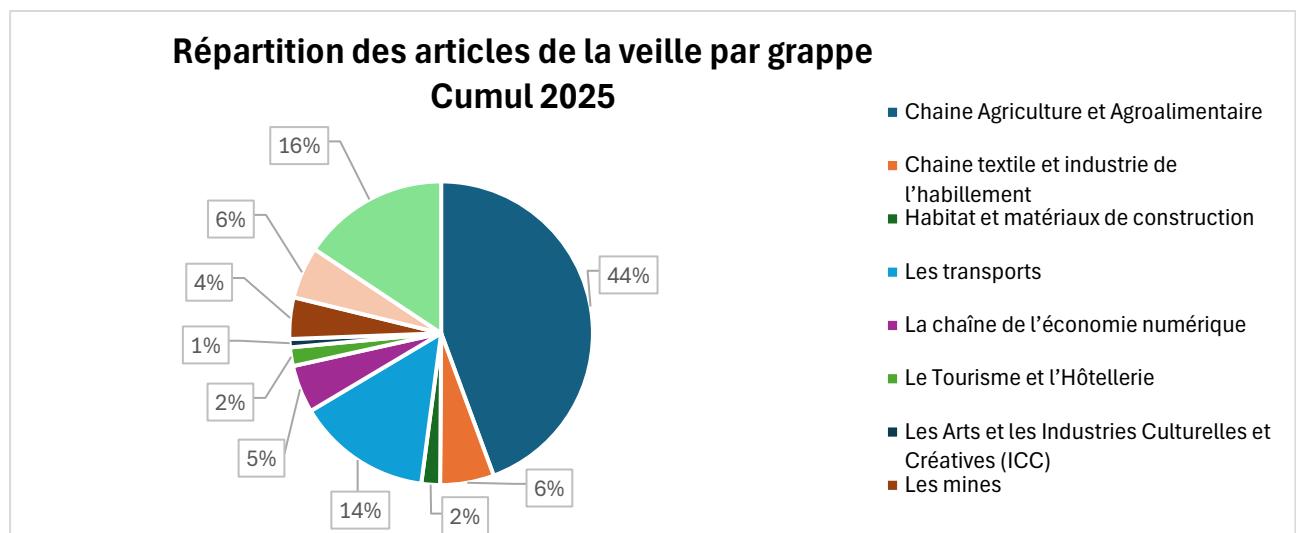
Démarrée en septembre 2023, la veille informationnelle consiste à surveiller l'actualité nationale et internationale et à consigner, sous forme de notes à l'attention du Premier Ministre (notes hebdomadaires, notes de tendances périodiques ; notes thématiques), les faits les plus pertinents en lien essentiellement avec les grappes prioritaires de la vision stratégique « Côte d'Ivoire 2030 », à savoir :

Grappe 1 : Chaine Agriculture et Agroalimentaire	Grappe 6 : Le Tourisme et l'Hôtellerie
Grappe 2 : Chaine textile et industrie de l'habillement	Grappe 7 : Les Arts et les Industries Culturelles et Créatives
Grappe 3 : Habitat et matériaux de construction	Grappe 8 : Les mines
Grappe 4 : Les transports	Grappe 9 : Les hydrocarbures
Grappe 5 : La chaîne de l'économie numérique	Autres : Energie, finances, autres industries, etc.

g) Principales tendances sur la période de janvier à septembre 2025

De janvier à septembre 2025, 453 articles ont été recensés dans le cadre de la veille informationnelle, avec une forte proportion d'articles en rapport avec les grappes suivantes : Chaine Agriculture et Agroalimentaire (44%), Transport (14%) et Autres (16%).

Plus spécifiquement, au 3^{ème} trimestre, ce sont 153 articles qui ont été recensés avec toujours une forte proportion d'articles issus des grappes Chaine Agriculture et Agroalimentaire (44%), Transport (13%) et Autres (16%).



Graph 4 : répartition des articles de la veille informationnelle par grappe

Les principales tendances observées se déclinent comme suit :

Tendances	Faits marquants
Cacao durable Le secteur du cacao connaît une dynamique contrastée, entre initiatives de relance durable de la production, souveraineté industrielle, volatilité des prix, et juste rémunération des producteurs.	La filière cacao mondiale traverse une phase de fortes turbulences marquée par une hausse historique des cours mondiaux, une crise de la transformation, des revendications sociales croissantes, et une pression réglementaire internationale accrue. En effet, les cours mondiaux du cacao restent historiquement élevés, autour de 8 000 \$/tonne impactant les résultats des broyeurs de fèves tels que Barry Callebaut dont l'action en Bourse a connu une baisse de 13%. Cette hausse des prix a entraîné une baisse de la demande et un recul de 3,7% de la transformation de fèves en Europe au premier trimestre, un record depuis 2017. En outre, pour continuer d'assurer une rentabilité de leur activité, certains industriels développent des substituts moins coûteux à la poudre de cacao pour la fabrication du chocolat. D'autres, en revanche développent des solutions plus durables pour la filière cacao. En Côte d'Ivoire, on observe depuis le début de la campagne 2024/25, une baisse de 4% du volume total broyé et une baisse de 30% des arrivages dans les ports par rapport à l'année précédente, forçant les industriels à attendre octobre pour reconstituer leurs stocks ou à

	<p>suspendre leur activité (cas de Cargill). Ce ralentissement s'explique d'une part par la hausse de 22% du prix bord champ du cacao fixé à 2 200 FCFA/kg pour la campagne intermédiaire et d'autre part, par une récolte intermédiaire marquée par un pourcentage plus important de fèves de mauvaise qualité. Outre ces difficultés, la filière cacao ivoirienne est également secouée par une crise sociale marquée par des revendications pour une amélioration des conditions de vie des cacaoculteurs. Pour couronner le tout, le pays doit faire face à une hausse des droits de douane sur son cacao à destination des USA qui s'établit désormais à 15%. Il convient toutefois de relever que les cours du cacao sont beaucoup plus stables aujourd'hui du fait de la remontée des stocks mondiaux due notamment à une amélioration des conditions climatiques en Afrique de l'Ouest. En outre, au niveau réglementaire, l'Union Europe a décidé de reporter d'un an sa loi anti-déforestation du fait de problèmes techniques liés à la mise en place du système informatique chargé de gérer les données de traçabilité.</p>
<p>Agro-industrie</p> <p>En Afrique, une dynamique croissante d'investissements publics et privés transforme l'agro-industrie en moteur stratégique de développement durable, d'autosuffisance alimentaire et de diversification industrielle, avec l'émergence de nouvelles chaînes de valeur à forte valeur ajoutée.</p>	<p>En Afrique, les initiatives se multiplient pour le développement durable d'un écosystème agroindustriel en étroite collaboration avec le secteur privé. Ainsi les initiatives se multiplient pour renforcer la production agricole, la transformation locale tout en développant de nouvelles chaînes de valeur quasiment inexploitées sur le continent. En Côte d'Ivoire par exemple, le groupe agroindustriel italien Bonifiche Ferraresi (BF) déjà actif au Ghana et au Sénégal a annoncé un investissement de près de FCFA 87 milliards dans une ferme pilote de 10 000 ha à Tagadi pour renforcer la production agricole et la sécurité alimentaire. Pour soutenir cette dynamique, les Etats développent de nouvelles zones agro-industrielles. C'est le cas notamment du Nigéria, qui a inauguré en aout 2025 une zone agro-industrielle de 3 000 ha dans l'État d'Oyo dans le cadre du programme « Special Agro-Industrial Processing Zones », financé à hauteur de \$ 538 millions (FCFA 323 milliards) et visant à déployer des zones agro-industrielles dans sept États fédérés et la capitale. En RDC, le gouvernement a signé un PPP d'un milliard de dollars (FCFA 600 milliards) en septembre dernier avec le suisse Mole Group pour développer un parc agro-industriel de 105 000 ha à Mbanza-Ngungu. En parallèle, on assiste à plusieurs initiatives de transformation locale des ressources agricoles pour des usages non alimentaires et à forte valeur ajoutée comme les biocarburants et les produits industriels. On assiste également à l'émergence de nouvelles chaînes de valeurs notamment dans le secteur des engrains et des levures. Au Ghana par exemple, le groupe qatari Al Jedad Holdings envisage d'investir \$ 5 milliards pour une usine d'engrais et de traitement de gaz et pour des projets agroalimentaires. En Ouganda, le groupe burundais Itracom Fertilizers investira \$180 millions pour construire une usine d'engrais organiques d'une capacité annuelle de 250 000 tonnes, principalement à partir de fumier bovin local et de minéraux complémentaires. Ailleurs au Maroc, le groupe Anouar Invest a investi 480 millions de dirhams (FCFA 30 milliards) pour l'installation d'une usine de production de levure et d'améliorants alimentaires à partir de la mélasse, sous-produit de la filière sucrière.</p> <p>À moyen terme, ces initiatives devraient favoriser la création d'emplois qualifiés, stimuler la compétitivité des filières locales et attirer de nouveaux investissements étrangers tout en renforçant la capacité du continent à assurer son autosuffisance alimentaire.</p>
<p>Transport</p> <p>L'Afrique accélère ses investissements stratégiques dans les infrastructures et l'industrie du transport, avec une montée en puissance des partenariats internationaux et des projets structurants visant à renforcer l'intégration régionale, développer une industrie automobile locale et capter les opportunités de la ZLECAF dans un contexte de reconfiguration géoéconomique mondiale</p>	<p>L'Afrique poursuit sa dynamique d'investissements massifs dans le secteur du transport, véritable levier stratégique de développement socio-économique. Outre les initiatives de modernisation et d'expansion des infrastructures de transport, les pays africains, notamment ceux du nord, avec le Maroc en tête, nouent de plus en plus de partenariats internationaux (avec la Chine et l'Europe) pour développer une véritable industrie du transport particulièrement dans le secteur de l'automobile. On pourrait citer à titre d'exemple, le projet d'investissement de \$ 5,6 milliards (FCFA 3 360 milliards) au Maroc du groupe chinois Gotion High-Tech pour la construction d'une gigafactory de batteries à Kénitra. En Tunisie, le groupe chinois Jetty Automotive Technology a inauguré sa première usine dans le pays, à Borj Cédria, pour produire des câbles automobiles de haute qualité. En Égypte, le chinois Sailun, envisage investir près de \$ 1 milliard (FCFA 600 milliards) pour la construction d'une usine de pneus dans la zone industrielle TEDA Egypt à Aïn Sokhna. En Afrique subsaharienne, le Kenya a signé un accord de \$ 800 millions (FCFA 480 milliards) avec le groupe chinois Linglong (l'un des 10 premiers fabricants de pneus au monde) pour l'installation d'une usine de fabrication de pneus à Mariakani, dans le comté de Kilifi. Cette dynamique observée dans le secteur automobile est soutenue par Afreximbank qui, à la faveur de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) à Alger, a renouvelé son alliance avec l'Association africaine des constructeurs automobiles (AAAM) pour accélérer l'industrialisation du secteur automobile en Afrique.</p> <p>Au niveau des infrastructures, d'importants investissements sont réalisés par les Etats africains. Au niveau du transport ferroviaire, le Maroc a lancé officiellement la construction</p>

	<p>d'une ligne de train à grande vitesse de 430 km reliant Kénitra à Marrakech, d'un coût total de 96 milliards de dirhams (FCFA 6 041 milliards). Le Kenya, avec l'appui financier de la Chine, accélère son projet de près de \$ 5,3 milliards (FCFA 3 180 milliards) destiné à l'extension du chemin de fer à écartement standard jusqu'à la frontière ougandaise. Au Nigéria, le gouvernement a annoncé le lancement de son premier projet de train à grande vitesse, estimé à près de \$ 60 milliards (plus de FCFA 33 000 milliards), pour relier les quatre principaux pôles économiques du pays (Lagos, Abuja, Kano et Port Harcourt). La Tanzanie poursuit avec ses voisins enclavés (Burundi et Zambie), le développement de lignes ferroviaires pour faciliter leur accès au port de Dar es-Salam, pour un coût de près de \$ 3,45 milliards (FCFA 2 000 milliards).</p> <p>Au niveau des infrastructures aéroportuaires, le Nigéria projette d'investir \$ 615 millions (FCFA 369 milliards) pour mettre les aéroports aux standards internationaux afin de mieux répondre à l'augmentation du trafic. Au Gabon, ce sont FCFA 220 milliards qui seront investis pour la construction de l'aéroport international d'Andem afin de faire du pays un hub logistique et commercial en Afrique centrale.</p> <p>Au niveau des infrastructures portuaires, le Maroc s'illustre à nouveau avec le projet du port de Dakhla Atlantique à plus de € 1 milliard (FCFA 656 milliards) pour stimuler les échanges sud-sud et offrir un nouvel accès à la mer aux pays enclavés du Sahel.</p> <p>En somme, on assiste à une accélération de la mise en œuvre de corridors stratégiques et d'infrastructures multimodales pour renforcer les réseaux de transport internes et l'intégration régionale tout en réduisant la dépendance aux chaînes logistiques extérieures. Cette dynamique ouvre la voie à l'émergence d'une industrie locale du transport (rails, automobiles, équipements, logistique, etc.), soutenue par des partenariats public-privé et des financements ciblés, afin de capter les opportunités de la ZLECAF et du rééquilibrage géoéconomique mondial dans un contexte de tensions commerciales globalisé.</p>
--	--

h) Recommandations

Au regard des principaux faits marquants de la veille informationnelle, les principales recommandations suivantes ont été formulées aux travers des différentes notes produites à l'attention du Premier Ministre :

Tendance 1 : Le secteur du cacao connaît une dynamique contrastée, entre initiatives de relance durable de la production, souveraineté industrielle, volatilité des prix, et juste rémunération des producteurs.

i) Défi relatif à la performance du verger ivoirien :

Solliciter du CCC une évaluation actualisée de l'impact du Swollen Shoot, des mesures de lutte déployées ainsi que les perspectives à court, moyen et long terme ;

Solliciter du CCC la conduite d'une étude-bilan mettant en évidence les forces et faiblesses de la politique de gestion de la productivité de 2011 à ce jour ;

j) Défi relatif à la maîtrise de l'offre de cacao ivoirien et son impact sur le prix international

Inciter le CCC à développer et proposer une stratégie de gestion de l'offre du cacao (plan de lutte contre les maladies, plan de fertilisation et régénération des sols et plan de protections des vergers) pour assurer l'efficacité des mécanismes de soutien des prix aux producteurs (différentiel de revenu décent ou autre mécanisme de prix plancher) ;

k) Amélioration du revenu des planteurs :

Inciter le CCC à réformer le système de commercialisation visant à assurer la protection des prix garantis aux producteurs en cas de baisse du marché tout en permettant de saisir les opportunités d'un marché haussier ;

I) Accroissement de la transformation locale du cacao :

Encourager l'installation de nouvelles usines, afin de protéger le marché intérieur contre les fluctuations de prix au niveau international.

Tendance 2 : En Afrique, une dynamique croissante d'investissements publics et privés transforme l'agro-industrie en moteur stratégique de développement durable, d'autosuffisance alimentaire et de diversification industrielle, avec l'émergence de nouvelles chaînes de valeur à forte valeur ajoutée.

Conformément au PND 2021-2025, accélérer la mise en œuvre de la stratégie des 7 clusters industriels prioritaires notamment celui relatif à l'agro-industrie ;

Créer des cadres d'attractivité à travers la mise en place de Zones Economiques Spéciales bénéficiant des infrastructures et équipements logistiques modernes.

Tendance 3 : L'Afrique accélère ses investissements stratégiques dans les infrastructures et l'industrie du transport, avec une montée en puissance des partenariats internationaux et des projets structurants visant à renforcer l'intégration régionale, développer une industrie automobile locale et capter les opportunités de la ZLECAF dans un contexte de reconfiguration géoéconomique mondiale.

Accélérer les projets de développement du réseau ferroviaire ivoirien (dorsales Est et Ouest) ;

Stimuler la mise en place d'un écosystème attractif pour le développement d'une industrie du transport en étroite collaboration avec le secteur privé : mesures réglementaires ; Zones Economiques Spéciales ; curricula de formation, etc.

D- Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)

Le troisième trimestre de l'année 2025 a été une période de consolidation des activités de la CECP à travers plusieurs actions et initiatives clés.

Les rencontres stratégiques avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont été au cœur de cette démarche. Ces échanges ont permis de consolider les alliances existantes et d'en forger de nouvelles, assurant ainsi un soutien crucial pour les projets et programmes futurs de la CECP. Ces discussions ont également favorisé une meilleure compréhension mutuelle des objectifs et des attentes, jetant les bases de collaborations plus efficaces et impactantes.

Parallèlement, la structuration des partenariats techniques a pris une ampleur considérable. En travaillant avec des experts, des institutions de recherche et des acteurs du secteur privé, la CECP a pu développer des synergies essentielles pour l'innovation et le transfert de connaissances. Ces partenariats sont fondamentaux pour l'élaboration de solutions concrètes et adaptées aux défis de l'économie circulaire, tant au niveau national qu'international.

Une avancée majeure de ce trimestre a été l'intégration formelle de l'économie circulaire dans le Plan National de Développement (PND) 2026-2030 et les CDN 3.0. Cette inclusion fait de l'économie circulaire un important levier pour la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire en lui permettant de concilier croissance économique, résilience environnementale et inclusion sociale.

Enfin, la dynamique de territorialisation de l'économie circulaire illustre la volonté de la CECP de diffuser ses principes et ses pratiques à l'échelle locale. En s'appuyant sur les spécificités régionales et en impliquant les communautés locales, cette approche vise à créer des modèles d'économie circulaire adaptés aux contextes locaux, favorisant ainsi une appropriation et une pérennisation des initiatives.

L'ensemble de ces actions et réalisations démontre une consolidation progressive et indéniable du leadership gouvernemental sur la question de l'économie circulaire.

Ce trimestre a non seulement renforcé la position de l'économie circulaire, mais a également posé les jalons d'un avenir où cette dernière jouera un rôle prépondérant dans la croissance économique et la protection de l'environnement.

a) Au titre de la Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers et Coopération internationale

Activités / Partenaires	Objet	Contenu (Diligences principales)	Indicateur de réussite	Résultats obtenus
GGGI – Global Green Growth Institute <i>(1er et 17 juillet 2025)</i>	Définir un cadre de collaboration stratégique 2026-2030.	Réunions de travail avec le GGGI et la Primature sur la planification verte, le financement climatique et la territorialisation de la circularité.	Engagement formel pour un cadre de partenariat 2026-2030.	Intégration de l'économie circulaire comme pilier des politiques nationales de verdissement. Adoption d'un projet de Mémorandum d'entente à signer avant fin 2025.
GFA Group <i>(2 et 8 juillet, 8 août 2025)</i>	Explorer les mécanismes de financement pour les études de faisabilité des projets de gestion des déchets.	Sessions techniques avec GFA sur le GAP Fund pour le financement d'études de préfaisabilité.	Identification d'un pipeline de projets éligibles au GAP Fund.	Dossier conjoint CECP-GFA en préparation pour financement d'études techniques dès le 4 ^e trimestre 2025. Instruction du DCA Bolamo pour transmettre le dossier à M. N'Ze pour appréciation
GIZ – Coopération allemande <i>(3 juillet et 20 août 2025)</i>	Consolider l'appui institutionnel et réglementaire à la transition circulaire.	Diagnostic de la gouvernance, besoins normatifs, co-élaboration d'un plan d'action national.	Adoption du plan d'action national de transition circulaire.	Intégration de l'économie circulaire dans les discussions bilatérales 2025-2026. Appui institutionnel et normatif confirmé.
Tony Blair Institute (TBI)	Structurer les projets pilotes et mobiliser l'investissement privé.	Relectures techniques, réunions d'investissement et ajustements des fiches projets.	Validation des modèles économiques des projets pilotes.	Transmission des fiches au pôle technique (Investissement) du TBI ; en attente de validation finale.

b) Au titre de la Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers et Coopération internationale

Activités / Partenaires	Objet	Contenu (Diligences principales)	Indicateur de réussite	Résultats obtenus
Banque Mondiale (30 septembre 2025)	Identifier les priorités nationales de valorisation des déchets et appuyer la planification urbaine durable.	Rencontre bilatérale dans le cadre du projet PARU.	Transmission des TDR d'études et identification des zones prioritaires.	Engagement de la Banque mondiale à partager les études sur la gestion des déchets et à développer un appui structurant. La Banque Mondiale reste ouverte à accompagner la CECP. Planifier une autre rencontre de clarification et entre en profondeur dans les discussions afin de préciser le type d'appui dont la CECP pourrait bénéficier
Côte d'Ivoire PME	Formaliser et soutenir les artisans et petites entreprises circulaires.	Sessions de travail sur la création d'un dispositif de formation et de labellisation.	Signature d'un cadre de collaboration CECP-CI PME.	Élaboration d'un cadre en cours (TDR qui doit parvenir à la CECP dans les prochaines semaines) ;
UNICEF (25 septembre 2025)	Déployer le projet intégré “École Circulaire” liant nutrition, durabilité et éducation.	Réunion tripartite (UNICEF-FAO-PAM) sur l'articulation des rôles institutionnels et axes d'intervention.	Accord entre la CECP et l'UNICEF pour organiser une rencontre intégrant la FAO et le PAM en début Octobre 2025 pour co-construire un projet commun sur la base du projet “école circulaire”	Mise en planification prochaine réunion avec la FAO, le PAM et l'UNICEF Décision de Mobilisation conjointe auprès des bailleurs une fois le projet finalisé.
Hunan Construction Investment Group (Chine) (23 septembre 2025)	Nouer des partenariats techniques et financiers avec des opérateurs chinois.	Présentation du portefeuille de projets de la CECP et exploration des domaines prioritaires.	Engagement à co-investir dans les filières énergie et déchets.	Intérêt manifesté pour les énergies solaires et la valorisation des déchets plastiques. Invitation officielle de la CECP à une mission exploratoire en Chine.
Coopération Sud-Sud – Ville de Touba (Sénégal) (23 septembre 2025)	Renforcer les échanges interafricains sur les pratiques circulaires communautaires.	Rencontre bilatérale avec la délégation sénégalaise conduite par la FAO.	Création d'un cadre d'échanges CECP-Touba.	Mise en place d'un cadre permanent de coopération, identification de modèles communautaires transférables et rapprochement académique. Participation croisée prévue aux Assises 2026.

c) Au titre de la Mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers et Coopération internationale

Activités / Partenaires	Objet	Contenu (Diligences principales)	Indicateur de réussite	Résultats obtenus
UNICEF (25 septembre 2025)	Déployer le projet intégré “École Circulaire” liant nutrition, durabilité et éducation.	Réunion tripartite (UNICEF-FAO-PAM) sur l’articulation des rôles institutionnels et axes d’intervention.	Accord entre la CECP et l’UNICEF pour organiser une rencontre intégrant la FAO et le PAM en début Octobre 2025 pour co-construire un projet commun sur la base du projet “école circulaire”	Mise en planification prochaine réunion avec la FAO, le PAM et l’UNICEF Décision de Mobilisation conjointe auprès des bailleurs une fois le projet finalisé.
Hunan Construction Investment Group (Chine) (23 septembre 2025)	Nouer des partenariats techniques et financiers avec des opérateurs chinois.	Présentation du portefeuille de projets de la CECP et exploration des domaines prioritaires.	Engagement à co-investir dans les filières énergie et déchets.	Intérêt manifesté pour les énergies solaires et la valorisation des déchets plastiques. Invitation officielle de la CECP à une mission exploratoire en Chine.
Coopération Sud-Sud – Ville de Touba (Sénégal) (23 septembre 2025)	Renforcer les échanges interafricains sur les pratiques circulaires communautaires.	Rencontre bilatérale avec la délégation sénégalaise conduite par la FAO.	Création d’un cadre d’échanges CECP-Touba.	Mise en place d’un cadre permanent de coopération, identification de modèles communautaires transférables et rapprochement académique. Participation croisée prévue aux Assises 2026.

d) Au titre des Politiques – Stratégies – Normes et Renforcement des capacités

Activité	Objet	Contenu (Diligences principales)	Indicateur de réussite	Résultat obtenu
Atelier sur le PND 2026-2030 <i>(1er juillet 2025)</i>	Finaliser le cadre de résultats sectoriels du PND 2026-2030 intégrant l'économie circulaire.	Élaboration d'un pilier économie circulaire à intégrer dans le PND 2026–2030	Inclusion de l'économie circulaire dans le document du PND.	Dimension circulaire intégrée dans plusieurs secteurs stratégiques du PND 2026-2030, marquant la reconnaissance institutionnelle du rôle de la CECP.
Atelier National de Validation du Programme “Côte d'Ivoire Bleue” <i>(10 juillet 2025)</i>	Valider et lancer le programme.	Confirmation de l'intégration de l'économie circulaire dans le projet validé	Intégration de l'économie circulaire dans les composantes du programme.	Projet validé intégrant l'économie circulaire
Travaux de relecture du PND 2026–2030 avec la Direction Générale du Plan <i>(4 août 2025)</i>	Vérifier la prise en compte de l'économie circulaire dans le PND 2026–2030.	Relecture de la synthèse des documents du PND 2026-2030 sous l'angle de la circularité	Présence effective et explicite de l'économie circulaire dans la synthèse des documents du PND 2026–2030	Version actualisée de la synthèse des documents du PND 2026–2030 intégrant l'économie circulaire
Rencontre avec CODINORM <i>(12 août 2025)</i>	Préparer la cérémonie nationale de présentation des normes ISO 59009 dédiées à l'économie circulaire.	Relecture des TDRs, coordination logistique et validation du contenu technique des interventions.	Adoption des normes ISO 59009 au plan national.	Contribution à l'ancrage normatif de l'économie circulaire dans les standards ivoiriens et sensibilisation du secteur privé.
Atelier de sensibilisation sur la Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'Économie Circulaire <i>(22 juillet 2025)</i>	Mobiliser les acteurs de développement autour de la Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'Économie Circulaire (SNIPEC)	Contribution à l'atelier organisé par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique à travers une présentation sur les enjeux, opportunités et défis pour un meilleur développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire.	Nombre d'acteurs sensibilisés et impliqués dans la stratégie.	Enjeux, opportunités et défis du développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire présentés Mobilisation institutionnelle accrue et meilleure appropriation par les parties prenantes publiques, privées et locales.

e) Au titre des Politiques – Stratégies – Normes et Renforcement des capacités

Activités / Partenaires	Objet	Contenu (Diligences principales)	Indicateur de réussite	Résultats obtenus
Atelier de sensibilisation sur la Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'Économie Circulaire (22 juillet 2025)	Mobiliser les acteurs de développement autour de la Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'Économie Circulaire (SNIPEC)	Contribution à l'atelier organisé par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique à travers une présentation sur les enjeux, opportunités et défis pour un meilleur développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire.	Nombre d'acteurs sensibilisés et impliqués dans la stratégie.	Enjeux, opportunités et défis du développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire présentés Mobilisation institutionnelle accrue et meilleure appropriation par les parties prenantes publiques, privées et locales.
Travaux de relecture du PND 2026–2030 avec la Direction Générale du Plan (4 août 2025)	Vérifier la prise en compte de l'économie circulaire dans le PND 2026–2030.	Relecture de la synthèse des documents du PND 2026-2030 sous l'angle de la circularité	Présence effective et explicite de l'économie circulaire dans la synthèse des documents du PND 2026–2030	Version actualisée de la synthèse des documents du PND 2026–2030 intégrant l'économie circulaire
Rencontre avec CODINORM (12 août 2025)	Préparer la cérémonie nationale de présentation des normes ISO 59009 dédiées à l'économie circulaire.	Relecture des TDRs, coordination logistique et validation du contenu technique des interventions.	Adoption des normes ISO 59009 au plan national.	Contribution à l'ancrage normatif de l'économie circulaire dans les standards ivoiriens et sensibilisation du secteur privé.
Atelier de sensibilisation sur la Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'Économie Circulaire (22 juillet 2025)	Mobiliser les acteurs de développement autour de la Stratégie Nationale Intégrée pour la Promotion de l'Économie Circulaire (SNIPEC)	Contribution à l'atelier organisé par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique à travers une présentation sur les enjeux, opportunités et défis pour un meilleur développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire.	Nombre d'acteurs sensibilisés et impliqués dans la stratégie.	Enjeux, opportunités et défis du développement de l'économie circulaire en Côte d'Ivoire présentés Mobilisation institutionnelle accrue et meilleure appropriation par les parties prenantes publiques, privées et locales.
Atelier National de Validation des Documents des CDN 3.0 (3-5 septembre 2025)	Valider le draft de documents des CDN 3.0	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les contenus circulaires des CDN 3.0 - Faciliter l'appropriation de la dimension circulaire des CDN 3.0 par les parties prenantes pour une mise en œuvre efficace. 	Nombre de mesures CDN 3.0 intégrant la circularité	Mesures CDN 3.0 circularisées et validées par les parties-prenantes

f) Territorialisation et changement de comportement

Activités / Partenaires	Objet	Contenu (Diligences principales)	Indicateur de réussite	Résultats obtenus
Projet “Commune Circulaire” (Juillet – Septembre 2025)	Territorialiser l'économie circulaire à travers l'accompagnement des communes pilotes.	Transmission des TDRs aux communes ; définition et mise en place des comités locaux ; planification des tournées régionales d'information et de formation.	Nombre de communes engagées et comités locaux fonctionnels.	Lancement à Anyama le 24 juillet 2025 ; mise en place du comité local et désignation des référents économie circulaire.
Collaboration avec la DGDDL et l'UVICOCI	Renforcer la coordination institutionnelle pour le déploiement de la territorialisation.	Présentations croisées entre la CECP, la DGDDL et l'UVICOCI ; transmission des TDRs et des cahiers des référents ; définition des mécanismes d'appui aux communes.	Signature d'un accord de collaboration et nombre de communes proposées pour la phase pilote.	Engagement officiel de la DGDDL à accompagner la démarche ; l'UVICOCI a identifié une première vague de communes partenaires pour l'opérationnalisation.
Tournée d'activation du plan de territorialisation (Septembre 2025)	Susciter l'adhésion et la manifestation d'intérêt des communes au programme de territorialisation.	Organisation de visites et rencontres de sensibilisation avec les maires ; diffusion du cahier des charges des référents et appui méthodologique à la mise en œuvre.	Nombre de lettres d'adhésion reçues et référents communaux désignés.	Quinze (15) communes ont manifesté leur intérêt formel ; diffusion du cahier des charges et renforcement de la dynamique de territorialisation locale.

g) Projet, Innovations et Recherche & Développement

Activités / Partenaires	Objet	Contenu (Diligences principales)	Indicateur de réussite	Résultats obtenus
Projet pilote de Myciculture et biofertilisation (Juillet 2025)	Développer une filière nationale de production de champignons et de biofertilisants à partir de résidus agricoles.	Réalisation d'études préliminaires, élaboration des TDRs et établissement des devis pour les appels d'offres.	Étude de faisabilité validée ; nombre de sites identifiés.	Sélection de sites pilotes et structuration de la filière nationale de myciculture circulaire.
Projet “Huiles Propres, Villes Saines” (Valorisation des huiles usagées)	Mettre en place une filière urbaine de collecte et de transformation des huiles usagées en biodiesel et lubrifiants	Conception technique de la chaîne de collecte et transformation ; identification des zones d'intervention.	Pré-étude de faisabilité réalisée et validée.	Étude de faisabilité technico-économique en cours de finalisation.
Unité pilote de valorisation des sous-produits de fabrication d'attiééké	Transformer les résidus agroalimentaires du manioc en produits à valeur ajoutée (compost, biogaz, briquettes, alimentation animale).	Sélection des sites et partenaires techniques ; rédaction des TDRs et montage du projet pilote.	Validation du concept technique et disponibilité des sites d'expérimentation.	Concept technique validé ; modèle reproduit pour la valorisation des déchets issus du manioc.
PNUD – Programme des Nations Unies pour le Développement (25 juillet et 6 août 2025)	Appuyer la cartographie nationale des acteurs et la structuration de projets bancables.	Relecture et validation des TDR de la consultante internationale du projet <i>Initiative pour la transition circulaire</i> .	Validation du cadre méthodologique de la cartographie nationale.	Validation par le PNUD du processus de recrutement de consultants nationaux et internationaux Lancement du processus de cartographie et élaboration de 8 projets bancables prévu en octobre. Atelier de restitution prévu à la Primature avant décembre 2025.
Note conceptuelle – Projet Bassam	Structurer un écosystème circulaire local génératrice d'emplois durables.	Élaboration d'une note conceptuelle : objectifs, cibles, acteurs, budget, indicateurs et gouvernance.	Document validé et prêt à la mobilisation des partenaires.	Document-projet finalisé et prêt à la validation pour lancement.

IV- PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (OCTOBRE À DECEMBRE 2025)

A- Au titre du pôle Industrie & ICC

Pour le quatrième trimestre, il s'agira pour le pôle industrie et ICC d'apporter un appui en vue de :

Finaliser le plan d'actions opérationnel pour la mise en œuvre de la politique sectorielle pour le développement de l'industrie Textile et habillement et le faire adopter par toutes les parties prenantes pertinentes ;

Accélérer la formalisation du partenariat avec le secteur privé pour le développement d'une industrie de la seconde transformation du latex ;

Accélérer les études de faisabilité pour les projets nécessitant un financement. Il s'agit notamment des projets ICC ;

Faciliter la réalisation d'une étude sur la cartographie des zones de production vivrière pour les besoins des projets de transformation agricoles et de distribution des produits vivriers tels que le projet MATA ;

Accélérer le lancement de la Stratégie Nationale pour les Champions Nationaux et la signature des différents protocoles d'entente y relatifs ;

Faciliter la mise en œuvre des projets en cours de réalisation tels que l'aménagement de la zone industrielle PK24 par l'application de la méthode de Delivery Unit afin de lever des points de blocage ;

Faciliter la signature des différentes conventions de financement entre la société Emirati G42 Presight et l'Etat de Côte d'Ivoire pour les différents projets dans le secteur de l'économie numérique.

B- Au titre du Pôle Social et de la Task Force de la Primature

Les perspectives pour le quatrième trimestre de 2025 seront focalisées sur :

La continuité du suivi des projets financés et cofinancés par les bailleurs (BM, BAD et Fonds arabe) sur le territoire ivoirien ;

La mise en œuvre de la Feuille de route découlant de l'atelier de Grand Bassam ;

L'organisation d'un atelier sur la redynamisation de la participation des comités de suivi locaux des projets financés et cofinancés par les bailleurs de fonds ;

L'organisation d'une revue ministérielle présidée par le Cabinet du Premier Ministre pour les projets de la Banque mondiale dans l'objectif de dresser le bilan du premier trimestre de l'année fiscale 2025-2026.

C- Au titre de la Cellule Economie Circulaire (CEC)

A la suite de ce troisième trimestre de l'année 2025, une attention particulière sera accordée à la formalisation et à la sécurisation juridique des cadres de coopération déjà prospectés, afin de garantir leur pérennité et leur efficacité.

Enfin, des efforts seront déployés pour la mobilisation des financements multilatéraux indispensables. Ces ressources financières (ligne, budgétaire/de crédit, économie circulaires) seront essentielles pour assurer l'opérationnalisation complète et le déploiement à grande échelle du plan de circularisation de l'économie en Côte d'Ivoire, en intégrant une dimension territoriale.